

N°ENV/2024/79

Département de l'Yonne

Communauté de Communes  
du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

|                                         |                   |                                                                          |
|-----------------------------------------|-------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| Date de convocation :                   | 24 septembre 2024 | Nombre de conseillers<br>communautaires                                  |
| Date d'affichage de la<br>convocation : | 24 septembre 2024 | Effectif légal : 49<br>En exercice : 49<br>Présents : 39<br>Votants : 46 |

Séance du 30 septembre 2024

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le trente septembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

**ETAIENT PRESENTS (39) :**

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, M. Hassan LARIBIA, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, Mme Dorothée BRICOUT, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

**ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS (10) :**

Mme Florence SYLVESTRE, pouvoir à M. Philippe PETIT  
Mme Catherine DECUYPER, pouvoir à M. Nicolas SORET  
Mme Evelyn TRESCARTES, pouvoir à M. Jean-Pierre BAUSSART  
M. Marc FAYADAT, pouvoir à M. Jean-Pierre BARRET  
M. Bernard MORAIN, pouvoir à M. Mohammed BELKAID  
Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, pouvoir à Mme Laurence MARCHAND  
M. Éric GALLOIS, pouvoir à M. Didier MIGNON  
Mme Marie-Hélène GOUEDARD  
M. Sébastien DORA  
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU

**SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND**

**Objet : Projet Unité de Valorisation Énergétique dans le Sénonais**

ENV/2024/79

Conseil communautaire du  
30 septembre 2024

## Objet : Projet Unité de Valorisation Énergétique dans le Sénonais

La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais a sollicité les EPCI voisins afin d'entamer une réflexion partagée sur le projet de construction d'une Unité de Valorisation Énergétique (UVE) rendue nécessaire par l'obsolescence à court terme de l'incinérateur actuel (d'ici cinq à six ans).

Ainsi, depuis plusieurs mois, les EPCI se sont engagés dans une étude de faisabilité technico-économique portée par le Syndicat des Déchets du Centre Yonne pour le compte de ses huit EPCI adhérents.

La réglementation européenne, déclinée nationalement et régionalement dans le SRADDET, impose de réduire drastiquement les quantités de déchets destinés à l'enfouissement, traitement considéré comme le moins vertueux dans la hiérarchie des solutions à notre disposition, derrière l'incinération en UVE. Pour cette raison, les capacités des centres de stockage du département de l'Yonne vont progressivement diminuer, afin d'atteindre l'objectif réglementaire de 10% des déchets ménagers et assimilés enfouis en 2035.

La participation au projet de construction de l'unité de valorisation énergétique dans le Sénonais permettrait à la communauté de communes du Jovinien de garder la maîtrise de la filière de traitement des déchets résiduels et de garantir ainsi, un mode de traitement plus vertueux pour l'environnement offrant une vision sur le long terme.

Afin d'avancer dans le projet, la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais requiert un engagement de principe quant à la participation des EPCI à la construction d'une Unité de Valorisation Énergétique dans le Sénonais.

Vu l'exposé du Président,

VU la Conférence des Maires du 17 septembre 2024,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

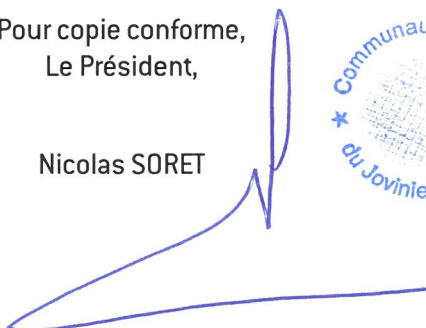
-EMET un avis favorable à la participation de la Communauté de Communes du Jovinien au projet de construction d'une Unité de Valorisation Énergétique dans le Sénonais,

-PRÉCISE que quel que soit le montage juridique du projet qui sera retenu ultérieurement, la Communauté de Communes du Jovinien souhaite conserver l'exercice de la compétence traitement des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), des déchets recyclables et des déchets issus de ses déchèteries,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les conventions et actes en résultant.

Pour copie conforme,  
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,  
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

